

**LETTRE D INFORMATION**  
**du 19 OCTOBRE 2020**

**Situation sanitaire :**



*C'est pas la grande forme*

Un cas positif dans le département, un collègue « cas contact » qui était en arrêt maladie depuis vendredi..... donc RAS pour les présents à ce jour.

Petit souci avec les masques DIM, comme vous avez pu le lire (ou pas ! ), les masques DIM sont au coeur d'une polémique. Ils ont été traités au zéolite d'argent et de cuivre et il semblerait que ce ne soit pas très bon pour les virus mais aussi pour les humains.

Vous avez reçu une dotation de 6 masques DIM par la l'intermédiaire de la préfecture soit 1850 masques distribués (la direction dispose encore d'un stock de 500).



**MIEUX VAUT PRÉVENIR  
QUE GUÉRIR**



A ce jour la direction est en attente d'infos et ne donnera pas de consignes locales concernant ces masques.

Nous avons demandé l'application du principe de précaution à savoir « mieux vaut prévenir que guérir » et la distribution de masques chirurgicaux la réponse est ..... « Non »

## Télétravail :



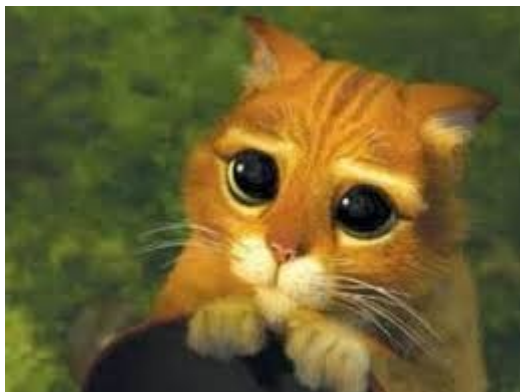
Dans les zones du couvre feu, mais aussi pour tous les autres départements, la campagne de télétravail va reprendre !!!!

Si vous vous êtes déjà en télétravail vous pouvez demander à augmenter le nombre de jour télétravaillé s'il est inférieur à 2.

Si vous êtes en demande **et même si vous avez déjà essayé un refus** vous pouvez re-nouveler votre demande (mail à votre chef de service, la direction en copie).

Le quota idéal pour le premier ministre serait de 25 % de télétravailleurs d'ici la fin de l'année. Mais compte tenu du nombre d'ordinateurs disponibles et des réserves de matériel (comprendre ordinateurs) à faire dans le département, de l'avis du chef de service, de la nécessité de service, de la compatibilité avec l'exercice de la mission,... on n'est pas trop sûr d'atteindre ce chiffre !!!!!

Pour autant, demandez, demandez, demandez,.....



## NEWS :

Accord de Bercy pour le NRP! On ne vous l'avait pas dit ?



Donc, créations du Service Gestion Comptable (SGC), de la trésorerie hospitalière, et des 2 Conseillers aux décideurs locaux (CDL).

Avec combien d'agents ? On ne sait pas encore mais on commence à mesurer dans tout les sens pour bouger les cloisons ! (On ne nous dirait pas tout ? )

Les réponses seront communiquées le 3 novembre lors du CTL. D'ici là,



point de nouvelles, « de toute façon ça ne demande pas 3 semaines pour bouger une cloison ! » dixit MME Desbois.

Après la tenue du CTL, Les agents devront remplir une fiche de vœux, MME Deslandes passera dans les services pour que chacun puisse s'exprimer.

Les nominés sont ..... courant Décembre vous aurez le nom des sélectionnés !

Petit bémol dans ces changements programmés, les « Amendes ». Là, souci technique lié aux applicatifs informatiques, ben du coup on ne sait plus trop quand le transfert vers le SIP pourra se faire ? Et même s'il se fera en 2020?



Confirmation de la création d'un service foncier départemental, SDIF logé au CDIF, d'ici le 01/09/2021, pas d'urgence donc ! Divers groupes de travail à prévoir !

### Vous avez dit URGENT ?



Pour 2021 maintient des ouvertures des EFS et accueil de proximité prévus dans divers lieux mais ça reste dans l'Indre !

